

AGENDA

Lun. 1 ^{er} déc Mar. 2 déc Merc. 3 déc 9h00-11h30 14h00-16h30	ARTEMIS Bibliothèque Lecture de contes du Téléthon
Mar. 2 déc 20h00	ARTEMIS Soirée théâtre jeunes - Téléthon
Jeu. 4 déc 12h00	Club Amitié Loisirs Hôtel Lyon Est Déjeuner de Noël
Jeu. 4 déc Ven. 5 déc Journée	ARTEMIS Bibliothèque Formation bibliothèque départementale «musique et livres»
Ven. 5 déc Journée	Côtière Services ARTEMIS Grande braderie
Ven. 5 déc 16h30	IKEBANA - TMP-ALSH-TAP - FCPE Sortie des écoles Ventes diverses Téléthon
Ven. 5 déc 19h00	Téléthon - vente de crêpes Club House Tennis
Ven. 5 déc Soirée	ARTEMIS - Soirée jeunes Sortie à Lyon fête des lumières
Sam. 6 déc Journée	Téléthon Forum des Sports
Sam. 6 déc 9h00-12h00	Sou des écoles Vente de sapins Forum des Sports
Sam. 6 déc Journée	Téléthon Forum des sports
Sam. 6 déc 14h00-17h00	ARTEMIS - Téléthon Forum des sports Défis jeux pour les jeunes
Lun. 8 déc 19h00	Municipalité Fêtes des lumières Devant les commerces RD1084
Sam. 13 déc 10h30	ARTEMIS - Bibliothèque Une musicienne en bibliothèque
Sam. 13 déc 9h00-12h00	Sou des écoles Marché - place Ch. de Gaulle Vente de sapins
Sam. 13 déc Journée	TORAY Salle des fêtes Noël des enfants
Sam. 13 déc Dim. 14 déc Journée	ARTEMIS Randonnée Bourg en Bresse Eglise de Brou

Dim. 14 déc Journée	Crois Bleue des Arméniens Marché de Noël Salle des fêtes
Lun. 15 déc. Journée	Club Amitié Loisirs Randonnée pédestre
Mar. 16 déc 14h00-17h00	Club Amitié Loisirs Goûter de Noël 7, avenue des écoles
Mer. 17 déc 9h30	ARTEMIS Matinée santé de la Côtière
Jeu. 18 déc 13h30 / 20h00	ARTEMIS Art Floral (2 séances)
Jeu. 18 déc 19h00	Saint Maurice Tennis Soirée Naturopathie Club house
Sam. 20 déc Journée	Miribel Côtière Athlétisme Cross des papillotes Sathonette
Sam. 20 déc 20h00	La Mauricienne Concert Salle des fêtes
Dim. 21 déc 9h00-13h00	Municipalité Passage du Père Noël
Mer. 31 déc 20h00	CLARA Réveillon Salle des fêtes
Ven. 9 janv 19h00	Municipalité Voeux du Maire Salle des fêtes
Sam. 10 janv 19h00	Foyer Saint Maurice Repas des rois Salle des fêtes
Dim. 11 janv Journée	OBSM Concours de boules Boulodrome
Jeu. 15 janv 13h30 / 20h00	ARTEMIS Art floral (2 séances)
Ven. 16 janv 20h00	Cyclotourisme de la Dombes AG et galette des rois Club house Tennis
Sam. 17 janv 12h00	Municipalité Repas des anciens Salle des fêtes

MISE A JOUR DES LISTES ELECTORALES
Vous êtes arrivés récemment sur Saint-Maurice de-Beynost : Avant le 31 décembre, n'oubliez pas de demander votre inscription sur les listes électorales en vous présentant à la mairie, service élections, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.
Si vous avez changé d'adresse à l'intérieur de la commune, pensez à donner votre nouvelle adresse au service élections, afin d'éviter tout risque de radiation.
Vous étiez inscrit sur une liste consulaire, et vous êtes revenu à Saint-Maurice, pensez à demander votre radiation de la liste consulaire.

NAISSANCES	
26/10	Ethan KESRAOUI HERBAUX
26/10	Maéva LAFRONTIERE
MARIAGES	
22/11	Manon FRAUD & Anis MABCHOUR
DECES	
29/10	Jacques BARSOUMIAN



Adresse de la déchetterie :
Z.I de la Tuillière à Miribel.

Horaires en vigueur toute l'année
Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00
et de 15h00 à 18h00
Samedi de 9h à 18h sans interruption

Horaires d'ouvertures de la Mairie				
	Lundi, Mercredi Vendredi	Mardi	Jeudi	
8h-12h	X	X	X	
12h-14h				
14h-17h	X	X	X	
17h-18h		X	X	
18h-19h			X	

PERMANENCES
Permanences des élus de St Maurice
Secrétariat de St Maurice
Sur rendez-vous
Le 6/12 : Robert RESTA, adjoint au
Cadre de vie
Le 13/12 : Eveline GUILLET,
adjointe à l'Urbanisme
Le 20/12 : Muriel BRUGNOT,
adjointe aux Finances
Le 27/12 : Daniel MONCHANIN,
adjoint à l'Enfance et aux Affaires
Scolaires

Permanence de Lydie PONS,
adjointe à la Solidarité
Mairie de Saint-Maurice sur rendez-
vous
Le mardi 16/12 de 14h00 à 15h30

LES ECHOS DE SAINT MAURICE : Journal municipal de Saint-Maurice-de-Beynost
©Directeur de la publication : P. GOUBET
©Ont participé à la rédaction : Y. ROUX, l'équipe d'ARTEMIS, l'équipe de la Roseraie, l'équipe du Foyer Saint-Maurice, Jaël
POURCHAIRE, Gérard BARGEL, les agents des services de la commune.
©Mise en page : G. MILLET ©Edition : Mairie, avenue du Mas Rolland ©Distribution : équipe municipale de bénévoles
MAIRIE DE SAINT MAURICE DE BEYNOST : avenue du Mas Roland
©Tél : 04 78 55 14 08 ©Email : mairie@saint-maurice-de-beynost.fr ©Site : www.saint-maurice-de-beynost.fr



JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST

N° 145 décembre 2014

LES ECHOS

DE

ZOOM SUR EN PAGE 2



Le Téléthon

VIE MUNICIPALE PAGES 3 A 4

- Compte-rendu conseil municipal du 30 octobre 2014
- Commémoration du 11 novembre
- Le 8 décembre : fête des lumières
- Colis ou repas de fin d'année pour les plus de 65 ans
- Le Père Noël à Saint-Maurice
- Information - plan grand froid 2014
- Des nouvelles du service TMP-ALSH-TAP
- Prévention séniors

VIE ASSOCIATIVE PAGES 5 A 7

- ARTEMIS
- Club amitié loisirs
- Cyclo Tourime de la Dombes
- Saint Maurice Tennis
- Twirlin Bâton
- Côtière Miribel Athlétisme
- Le Foyer Saint Maurice
- La Roseraie

VIE PRATIQUE EN PAGE 8

- Agenda
- Liste électorale
- Etat civil
- Horaires de la déchetterie
- Permanences des élus

EDITO

Début décembre, l'élaboration du budget de la commune pour 2015 est en cours. Le congrès des Maires de France vient de s'achever. L'Etat sera de moins en moins à nos côtés c'est-à-dire moins de 28 milliards de dotations en 4 ans. Pire, des transferts (temps périscolaires, instructions des permis de construire) à la charge des municipalités et des ponctions supplémentaires sur nos finances municipales (le FPIC de ≈ 130 000€ en 2014 à ≈ 240 000€ en 2017) soit l'annulation pure et simple de toutes les économies que nous réalisons sur les budgets communaux chaque année.

Tous les Maires de France seront concernés à plus ou moins brève échéance à un choix cornélien : augmenter la fiscalité ou réduire le service à la population.

A Saint-Maurice, nous résistons, aucune de ces deux solutions ne nous intéresse. Néanmoins, vous nous avez élus sur un programme qui tient compte de ces contraintes.

En 2015, nous engagerons les chantiers que nous avons prévus, en espérant que le « garrat » ne se resserre pas plus sur nos finances, nous y travaillons.



Pierre GOUBET,
Maire de
Saint-Maurice-de-Beynost

LE TÉLÉTHON

Depuis septembre 2014, la commission communale Sport, Associations, Culture a travaillé afin de proposer une nouvelle formule pour l'édition du Téléthon 2014.

Le Téléthon 2014 se déroule sur la commune du lundi 1er décembre au samedi 6 décembre. Diverses activités sont proposées toute la semaine.

Rencontre avec **Claude CHARTON**, adjoint au Maire au Sport, Associations, Culture.

Parlez-nous de ce nouveau projet, comment est-il né ?

J'ai souhaité réunir les membres de la commission, dès début septembre. En petits groupes et tous ensemble, nous avons réfléchi sur la manière de mobiliser un maximum de personnes autour de l'action du Téléthon. L'idée commune de transférer le marché sur le parking du tennis le samedi 6 décembre et de rassembler au Forum des Sports a été retenue.

C'est lors du Forum des mauriciens à la Sathonette mi-septembre que nous avons rencontré individuellement chaque association et service pour voir comment chacun d'entre eux souhaitait s'impliquer dans le nouveau projet.

Quelles sont les activités proposées toute la semaine ?

Il y a plusieurs temps, à partir du lundi 1er décembre.

- Les contes proposés à ARTEMIS pour les enfants de l'école élémentaire : le lundi 1er, mardi 2 et mercredi 3 décembre,
- La soirée théâtre à ARTEMIS « Jeunesse solidaire », le mardi 2 décembre à 20h,
- Le lâcher de ballons le vendredi 5 décembre à 11h à l'école maternelle,
- Des ventes à la sortie des écoles le vendredi 5 décembre à partir de 16h45 : bonbons / sucettes par IKEBANA, objets de Noël par le service TMP-ALSH-TAP,
- La soirée crêpes au Tennis le vendredi 5 décembre au soir,
- De nombreuses ventes sur le marché - parking du Tennis, le samedi 6 décembre matin,
- Des activités toute la journée du samedi 6 décembre au Forum des Sports.

Comment s'organisent les activités au Forum des Sports le samedi 6 décembre ?

Toute la journée à LILO, le centre aquatique propose un fil rouge, de 9h à 13h et de 14h à 17h.

L'achat d'une carte à 2€ ouvre à ¼ d'heure d'aquabiking.

Le samedi matin sur le marché (parking du Tennis), différentes ventes organisées par plusieurs associations auront lieu : bonbons et sucettes par IKEBANA, tartes sucrées par l'UNCAFN, gâteaux par le Sou des Ecoles, roses par le Club Saint-Maurice Volley, poulets grillés par CLARA, la pyramide de l'espoir par les Cyclo-touristes de la Dombes. Pour vous réchauffer, la soupe du Foyer Saint-Maurice et le traditionnel vin chaud.

La restauration de midi sera assurée par l'association CLARA (poulets grillés, frites, hotdog, etc.)

A partir de 12h, les trois associations sportives du Forum des

Sports, l'OBSM (Boules), le CSSBF (Boxe) et Saint-Maurice Tennis ouvrent leurs portes pour proposer des activités et accueillir d'autres activités associatives du territoire : babyfoot, jeux sportifs avec l'athlétisme, la pétanque, jeux de société avec le Club Amitié Loisirs, le Twirling Bâton, exposition de maquettes avec les Ventilios, le train miniature mauricien, concert du groupe de Jazz adultes de l'académie de musique de la CCMP, etc.

Une navette assurera la liaison de la place Charles de Gaulle (marché) au Forum des Sports, de 9h à 12h.

Un défi jeux pour les 11-18 ans est proposé au Forum des Sports de 14h à 17h.

Concrètement, comment participer à ces activités du samedi sur le Forum des Sports ?

Plusieurs cartes sont mises en vente dans les associations mauriciennes à partir du lundi 24 novembre, et de façon renforcée sur le Forum des Sports, le samedi 6 décembre, toute la journée.

Deux permanences spéciales de vente se tiendront à LILO, le samedi 29 novembre de 10h à 19h et le mercredi 3 décembre de 14h à 19h.

Ces 3 cartes différentes permettent les activités suivantes :

- Carte 2€ : ¼ d'heure d'aquabiking - fil rouge à LILO le samedi 6 décembre journée,
- Carte 5€ : 3 activités au choix proposées sur le Forum des Sports samedi 6 décembre après-midi,
- Carte 8€ : poulet grillé à emporter (vente sur le marché) ou à partager sur place le samedi 6 décembre midi.

Les fonds récoltés par les différentes activités et dons seront entièrement reversés à l'AFM Téléthon.

Nous faisons appel à tous et comptons sur la participation de chacun pour que ces actions conduites sur la commune pour le Téléthon permettent une belle mobilisation.

Un grand merci à toutes les associations, nos valeureux bénévoles et tous les membres de la commission pour leur implication pour cette noble cause.



Les membres de la commission Sport-Associations-Culture

SAINT MAURICE TENNIS VA BIEN

L'assemblée générale s'est tenue devant une assistance qui a confirmé la bonne santé du club. Les résultats sportifs sont très bons, le Président **Patrick Luquet** remercie à cette occasion toutes les équipes. Ce temps d'AG a été marqué par une surprise pour **Maryse Fino** et **André Merle**, le club leur a souhaité leur anniversaire, mais lequel ? Le chiffre restera secret.

Les inscriptions sont en légère hausse malgré la concurrence des clubs voisins. Le bilan financier est équilibré, bien que des travaux aient été engagés (terrains intérieurs refaits). Les infrastructures vieillissent, l'entretien s'impose, ainsi que la réfection de certains terrains avec la participation des bénévoles et le soutien de la municipalité, que nous remercions vivement.

La convivialité, point important, renforcée avec de multiples animations : la soirée beaujolais nouveau accompagnée de charcuteries « Made in Anaya » fut un grand succès.

Venez déguster les crêpes du Téléthon le vendredi 5 décembre dès 18h30.

Le 18 décembre, une soirée NATUROPATHIE suivra, s'inscrire auprès des bénévoles, ou sur internet.

informations : www.saintmaurice-tennis.fr

TWIRLING BATON : SOIREE HALLOWEEN

Dès son arrivée, notre public n'a pu que constater à quelle sauce il allait être mangé : un premier regard sur un cercueil, plusieurs mètres de toiles d'araignée, le reste d'un pseudo cadavre semi enterré. Il fallait encore passer le seuil de la porte pour arriver au bureau des entrées et passer vers ce que l'on croyait être une statue et qui n'était autre qu'un complice pour leur faire peur !



Les mamans de nos twirleuses avaient joué le jeu en confectionnant de bons gâteaux et brochettes de bonbons : encore un grand merci.

Alors, rendez-vous le 31.10.2015.

Le mot du Président :

« Un premier essai plutôt concluant pour notre première soirée Halloween ! Nos deux décoratrices **Elsa** & **Mélanie** n'ont pas lésiné sur la décoration et je les en remercie ».

Calendrier : en décembre, nous proposons notre tombola pour gagner une dinde de Noël. Alors, si vous rencontrez nos petites twirleuses, aidez-les à remplir leur « grille ».

COTIERE MIRIBEL ATHLETISME

Organisé par Cotière Athlétisme, le cross des papillottes se déroulera samedi 20 décembre dans le parc de la Sathonette.

Ambiance festive et buvette avec boissons, crêpes, pops corn, hot dogs, sandwiches, etc., agrémenteront cette manifestation.

Chaque participant recevra à l'arrivée 1 sachet de papillottes et une boisson.

ASVEL C.A.M.N.V. Comité d'Athlétisme
Miribel Côtier Athlétisme
<http://miribelca.athle.com> 06.80.88.80.32

CROSS DES PAPILOTTES

SAM 20 DECEMBRE 2014
à partir de 13 H00
Parc de la Sathonette
St-Maurice-de-Beynost (Ain)

Courses	Catégorie / Année Néissance Saison 2014	Distance en mètres	Départ	Résultat
1	Event Athlétique F 2004-2007-2008 FFA NON LICENCIÉE**	1000 m	13 H 00	1978
2	Event Athlétique M 2004-2007-2008 FFA NON LICENCIÉE**	1000 m	13 H 10	1978
3	Provenance F 2004-2005	1470 m	13 H 20	1038
4	Provenance M 2004-2005	1470 m	13 H 30	1038
5	NON LICENCIÉE FFA 2004-2005-2006** PAS DE CLASSEMENT*	1225 m	13 H 40	1888
6	NON LICENCIÉE FFA 2002 et avant** PAS DE CLASSEMENT*	2640 m	13 H 50	2848
7	Mauriciens F 2002-2003	2640 m	14 H 10	2888
8	Mauriciens M 2002-2003	2640 m	14 H 20	2888
9	Mauriciens M 2000-2001 et Cadettes F 1988-1989	4810 m	14 H 40	3888
10	CA M & SE M 1989 & 1978*	6180 m	14 H 50	4038
11	VE M 1978 et avant**	6180 m	15 H 00	4038
12	VE F & VE F 1989 et avant**	5280 m	15 H 00	4888

Licenciés FFA: Inscriptions obligatoires à l'avance : sur www.athle.com
CASSÉ-CHÔUTE NON LICENCIÉS FFA: INSC. SUR PLACE. dernier délai: 1 heure avant l'épreuve
**course S : les non licenciés FFA courent sous leur entière responsabilité
*courses 9, 10 et 11 : les non licenciés FFA courent sous leur entière responsabilité et avec certificat médical obligatoire validé portant le numéro "non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition"

LE FOYER SAINT MAURICE

UN GRAND MERCI AUX MAURICIENS !

La collecte de couvertures et de vêtements chauds organisée le 25 octobre 2014 par le Foyer Saint Maurice a été un véritable succès. Plus de 100 sacs de vêtements chauds et de couvertures ont été récoltés, pour un volume d'environ 15 m3. Le « Foyer Notre-Dame des Sans-Abri » remercie tous les généreux donateurs et tous ceux qui se sont sentis concernés par cette action solidaire. Ces dons, souvent de très grande qualité, sont extrêmement précieux pour toutes les personnes sans-abri.

Cette aide est d'autant plus importante à une période où le nombre de personnes en grande difficulté va en s'accroissant fortement.

Pour fêter les Rois, le Foyer Saint Maurice vous invite à la guinguette, le samedi 10 janvier 2014 à partir de 19h30 à la salle des fêtes.

LA ROSERAIE

L'association du Foyer logement pour personnes âgées La Roseraie propose de faire partager le dîner à toute personne désirant passer un moment convivial avec les résidents au repas du soir tous les jours de l'année.

D'autre part, pour un moment festif et convivial, le réveillon de Noël est ouvert aux personnes extérieures à la résidence, pour partager ce moment privilégié avec les résidents.

Information et réservation : 04.78.55.17.87

ARTEMIS – SUITE

MELANIE : UN NOUVEAU VISAGE A ARTEMIS

Le secteur famille est l'un des piliers de la construction harmonieuse d'un centre social. Celui d'ARTEMIS sera pris en charge dès décembre par une jeune recrue fraîchement diplômée du DECESF (diplôme d'état de conseillère en économie sociale et familiale) : **Mélanie GUITARD**. C'est son premier poste. Mélanie a choisi d'exercer son métier dans un centre social, structure où elle a effectué ses stages pratiques pendant ses trois années de formation qu'elle a suivies en partie à Montpellier.

Ce recrutement s'est fait grâce au financement de la Région, dans le cadre du Soutien Pluriannuel aux Projets Associatifs.



Trois questions à Mélanie :

Exercer son métier en centre social est un choix ? Pourquoi ?

« Je suis très intéressée par le centre social pour les valeurs qu'il porte et pour l'idéal qu'il représente. »

Quels sont les atouts d'une telle structure ?

« Le plus important est la proximité avec les habitants, le centre social est une des rares structures à permettre un service direct à la personne. Je suis là pour soutenir les projets des habitants, avec eux, et non pour eux. »

Qu'est ce qui vous plaît à ARTEMIS ?

« C'est en construction avec un projet social ambitieux et original. Il y a une grande diversité d'activités. Le milieu associatif me convient et je souhaite faire du secteur famille une force de proposition. J'espère apporter un regard neuf au sein de l'équipe. »

CLUB AMITIE LOISIRS

Le vendredi 14 novembre, un repas italien rassemblait trente cinq personnes au Club, autour de nos cuisinières.

Lundi 17 novembre, une équipe de 10 marcheurs parcourait les hauts de Saint-Maurice sur 11 km.

Mardi 25 novembre, le goûter du beaujolais nouveau rassemblait une nouvelle fois les adhérents, après que **David Pourchaire**, responsable de la Police Municipale, ait dispensé une séance sur la sécurité des séniors.

Le dimanche 30 novembre, le Club organisait sa vente annuelle à la salle des fêtes. Un accueil très favorable lui était réservé par les habitants et les adhérents des clubs environnants. Chacun pouvait trouver le petit cadeau dont il rêvait depuis longtemps en secret.

Cette journée est pour le Club, le moment phare de l'année. On y rencontre quelquefois des amis que l'on n'attendait pas.



LE CYCLOTOURISME DE LA DOMBES

Les cyclos et cyclotes vont nettoyer leurs vélos en attendant des jours meilleurs. Cependant, dès que la météo le permettra, certains enfourcheront leur monture et iront faire tourner les jambes, histoire de ne pas trop s'empâter. Les souvenirs des randonnées estivales meubleront les soirées et les conversations.

Aujourd'hui, ce qui préoccupe le club, c'est la préparation de la soirée choucroute dansante du 31 janvier 2015 à la salle des fêtes. Il y aura un nouvel animateur (accordéoniste, clavier, chanteur).

Réservez dès aujourd'hui au 06.84.24.18.49.

COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 OCTOBRE 2014

1. Le **compte-rendu** de la séance du 25 septembre 2014 est adopté à l'unanimité.

2. **Affaires générales : présentation des rapports d'activités :**

• **CCMP** : La Communauté de Communes de Miribel et du Plateau étant un acteur majeur de l'aménagement du territoire, **M. Pascal Protière**, Président de la CCMP, a présenté son rapport d'activité : retour sur les évolutions passées de la CCMP, notamment les projets sur le territoire de la commune (LILLO), mais aussi les services créés et proposés à la population (le COLIBRI). Sont évoqués les enjeux de la mutualisation sur le mandat qui commence et les difficultés pour l'accueil des gens du voyage avec l'aire de grand passage.

• **SIEA** : En plus des données habituelles, sont principalement évoquées les difficultés liées au déploiement de la fibre optique.

• **SIENEL** : Il est notamment évoqué l'évolution du volume d'eau facturé à savoir une diminution globale de 9% (-11% pour les clients domestiques et +35% pour les clients non domestiques).

• **Service délégué de l'assainissement** : sont évoqués les travaux réalisés sur le réseau comme l'installation de débitmètres sur les postes de relevage ou la modernisation d'un poste de relevage existant au Forum des Sports.

3. **Urbanisme - Plan de prévention du bruit dans l'environnement**

La directive sur l'évaluation et la gestion du bruit dans l'environnement impose aux communes intégrées dans une agglomération de plus de 250.000 habitants (agglomération lyonnaise) de réaliser une cartographie du bruit et un plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE).

Sur la base de la cartographie du bruit établie par le bureau d'études ACOUPHEN, un projet de plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE), sur lequel aucune remarque n'a été apportée par le public, a été élaboré.

4. **Affaires sociales - attribution subvention ARTEMIS volet jeunesse**

L'activité « jeunesse » a été intégrée aux compétences d'ARTEMIS.

Afin de soutenir ARTEMIS dans ce projet, une subvention de fonctionnement pour la période du 1er septembre 2014 au 31 mars 2015 d'un montant de 35 000€ lui a été attribuée.

5. **Finances**

• **Reversement subvention DDCS**

Le conseil municipal décide de redistribuer subvention DDCS aux associations animatrices du Projet Educatif Local soit 1450€ pour ARTEMIS et 250€ pour le Club Amitié Loisirs.

• **Décision modificative du budget n°4**

Des ajustements de crédits sont apportés pour les dépenses imprévues de bâtiment, de véhicules et pour permettre le versement de la subvention de fonctionnement à ARTEMIS et le reversement de la subvention DDCS.

Prochain conseil : mercredi 17 décembre 2014

COMMÉMORATION : 11 NOVEMBRE,
L'HOMMAGE DE TOUT UN PEUPLE

11 novembre 2014, année du centenaire du début de la Grande Guerre, le Peuple se souvient. La mobilisation est unanime pour rendre hommage à nos aînés et rappeler leur fierté à l'égard de l'histoire de notre pays.

Le 3 août 1914, le tocsin retentit dans toutes les villes de France, des millions de Français se mobilisent.

Le 22 août 1914, les batailles de Rossignol, Verton, Bellefontaine, Neufchâteau, Orchamps, Bertrix, qui ont vu 27 000 jeunes Français mourir au combat, font qualifier cette journée d'entrée dans la première catastrophe du XXe siècle.

Le 12 septembre 1914, la bataille de la Marne, ce sursaut français, redonne foi en nos combattants et en la France. Pendant quatre ans, c'est une guerre de tranchées, les adversaires se faisant face à quelques dizaines de mètres parfois, c'est aussi 1 million et demi de morts et 4 millions de blessés.

L'assistance est toujours aussi nombreuse autour des Monuments aux Morts, pour que vive la mémoire et que les générations n'oublient pas. **Pierre Prévost**, représentant des anciens combattants, a lu le message écrit par ceux qui ont connu les horreurs de guerres plus près de nous, le dernier poilu étant disparu en 2008. Avant de lire le discours du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, **Pierre Goubet** nous a rappelé tous les efforts que les peuples déploient pour nous protéger, car la Paix n'est pas obtenue par défaut. Certains pays pointent encore leurs canons à leurs frontières.



Les nouvelles générations, largement représentées dans l'assistance, prennent le relais. Autour des Anciens Combattants, se trouvaient les jeunes musiciens de l'Académie de Musique, les jeunes sapeurs pompiers du centre de Première Intervention, de nombreux enfants, ainsi qu'un groupe de mamans de l'école maternelle qui ont interprété et mimé la Marseillaise. Le dépôt de gerbe était effectué par de jeunes enfants.

La cérémonie se clôturait sur l'hymne Européen, symbole du rapprochement des peuples aujourd'hui désireux d'avancer ensemble, après s'être déchirés pendant des siècles. C'est certainement le meilleur rempart pour que règne la Paix.

LE 8 DECEMBRE : LA FETE DES LUMIERES

Comme chaque année, vos commerçants et la municipalité vous convient à un moment festif :

le 8 décembre 2014
à partir de 19h00

devant les commerces, à l'angle de la rue des écoles et de la route départementale 1084.

Les commerçants vous feront connaître leurs spécialités, la municipalité vous offrira le vin chaud.

Nous vous attendons nombreux.

COLIS OU REPAS DE FIN D'ANNEE
POUR LES PLUS DE 65 ANS

Pour ceux qui en ont fait le choix, les colis de Noël seront disponibles en mairie mardi 16 et mercredi 17 décembre 2014 de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30.

Le repas offert par la municipalité aura lieu le 17 janvier 2015 à la salle des fêtes. Les personnes qui désirent accompagner leur conjoint ou un ami, devront s'inscrire en mairie la première semaine de janvier, le prix sera communiqué dès que possible.

LE PERE NOEL A SAINT-MAURICE

Le Père Noël visitera tous les enfants sages de la commune

Dimanche 21 décembre
dans la matinée (9h00 - 13h00)

Le circuit :

- Les Andrés
- Les Folliets
- Devant les commerces
- Les cités
- Les Brotteaux
- La Résidence
- LILO

INFORMATION - PLAN GRAND FROID 2014

Un registre, ouvert à la mairie de Saint-Maurice-de-Beynost, permet d'organiser un contact périodique avec les personnes recensées (personnes âgées ou handicapées isolées vivant à leur domicile qui en font la demande) afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin, en cas de déclenchement du « plan d'alerte et d'urgence grand froid » par le Préfet.

L'inscription sur ce registre est facultative. Elle se fait sur déclaration de la personne ou de son représentant légal, soit à l'aide du formulaire disponible à l'accueil de la mairie, soit au secrétariat du CCAS au 04.78.55.14.08. L'inscription d'une personne à la demande d'un tiers (personne physique, parent, voisin, ou morale service d'aide à domicile, C.C.A.S, assistante sociale, médecin) ne pourra être acceptée que par écrit.

Des conseils pour affronter le froid sont également à votre disposition :

- une liste de conseils (disponible en mairie)
- un site internet : www.sante.gouv.fr (rubrique grand froid)

DES NOUVELLES DU SERVICE TMP-ALSH

✱ Durant les dernières vacances, les enfants ont baigné dans l'univers du monde imaginaire et celui d'Halloween. En plus des activités et jeux proposés, les enfants se sont rendus au cinéma et au Parc de la Tête d'Or pour faire de la trottinette. La deuxième semaine ils ont profité des espaces de jeux à Royal Kids.



✱ Bientôt auront lieu les élections du conseil de cantine. Il permet aux enfants, de donner leur avis sur le déroulement du temps méridien. Ils font des propositions pour améliorer ce temps d'accueil. Les enfants du CE2 au CM2 qui fréquentent le temps méridien sont élus par leurs pairs.

✱ Attention, les vacances de Noël arrivent à grands pas, nous vous rappelons que l'accueil de loisirs sera ouvert :
➔ du lundi 22 au mercredi 24 décembre
➔ du lundi 29 au mercredi 31 décembre

Vous pouvez dès maintenant, venir inscrire vos enfants. Les permanences pour les inscriptions ont lieu en mairie le lundi de 14h à 17h et le jeudi de 14h à 18h45.

PREVENTION SENIORS

Le mardi 13 janvier 2015, va se tenir une journée appelée « audit seniors », organisée conjointement avec l'association de la prévention routière et la mairie.

Cette action a pour but de faire un point général sur la conduite des plus de 60 ans. Elle débutera par une matinée pratique (conduite aux côtés de moniteurs d'auto-école) suivie d'un repas pris en commun dans un bon restaurant de la commune.

L'après-midi sera consacrée à la lecture et à la mise à jour du code de la route tout en gardant un échange stagiaires/formateurs sur des situations vécues.

Nous rappelons que cette journée est totalement gratuite et qu'elle n'a pas vocation de jugement sur tel ou tel comportement. Elle a un unique but : donner toutes les informations nécessaires pour rendre agréable et sécurisée l'utilisation de la voiture.

Si vous êtes âgés de 60 ans et plus, n'hésitez pas à prendre contact avec la police municipale au 04.78.55.83.64 pour vous inscrire.

ARTEMIS

A LA BIBLIOTHEQUE :
APRES LA DANSE, LA MUSIQUE

Pendant les vacances la bibliothèque proposait un après midi original « une danseuse en bibliothèque ». Dans le cadre du projet interligne autour de la danse contemporaine, Nathalie Collantes a fait rêver et danser plus de 60 enfants, venus avec l'ALSH, le CADA ou en famille. Ce parcours était initiatique pour beaucoup, l'occasion de bouger son corps pour d'autres : mimer un livre. Ce fut surprenant et apprécié.



En décembre la bibliothèque propose des contes musicaux avec une collaboration avec Cécile Blanc, des animations à deux voix autour d'albums jeunesse originaux. C'est un rendez-vous à ne pas manquer le samedi 13 décembre à 10h30.

LE CAFE DES MAMANS

« Par l'odeur alléchée... »

En ce vendredi de spectacle à ARTEMIS, difficile de résister aux effluves qui émanaient de la cuisine.

Eclats de soleil, couleurs de méditerranée, ambiance saturée d'épices. Le groupe des mamans était en cuisine pour une assiette gourmande servie en première partie du Café Théâtre. Un essai réussi la saison dernière et transformé en cette rentrée. Au menu, une onctueuse soupe marocaine « l'Harira », un croustillant triangle feuilleté « le samoussa » puis la douceur d'une mousse au chocolat. Plus de 40 convives ont partagé cette assiette gourmande.



Le groupe des mamans se réunit tous les jeudis après-midi à ARTEMIS, il suffit de pousser la porte pour y être accueilli, y apporter ses idées, son savoir-faire. Ateliers manuels, cuisine, couture, échanges culturels, cosmétiques, produits bios : les envies, les compétences sont multiples et toujours partagées. Animés depuis leurs créations par Clémentine et Renée, ces jeudis des mamans sont la base sur laquelle se construira le secteur famille du Centre Socio-Culturel.

FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX :
FORMATION A ARTEMIS

La réussite d'un centre social est en grande partie basée sur un savant et fragile équilibre entre Administrateurs (membres de droits et représentants des habitants), bénévoles, salariés, financeurs, professionnels. La fédération tisse le lien et facilite les échanges entre les acteurs.

A l'initiative de Fouzia Zahar directrice de CESAM (centre social de Miribel), une soirée de formation pour administrateurs s'est déroulée à ARTEMIS, co-construite avec Clémentine Iannone directrice d'ARTEMIS. Etaient présents les centres de Reyrieux, St Rambert en Bugey, Ambérieu en Bugey, Miribel et Saint-Maurice ainsi que l'Espace de vie sociale d'Ars. Des Salariés, des administrateurs, des nouveaux élus y participaient.



Fouzia Zahar et Clémentine Iannone

Après des échanges sur le vécu, les expériences, il apparaît que chaque centre est unique, il se doit d'être en adéquation avec sa population et à l'image de l'identité de son territoire. Les projets sont divers, les objectifs sont identiques et les valeurs communes :

accueillir, être ouvert à tous dans la diversité.

Un second volet sera proposé sur le thème des rôles de chacun (Conseil d'administration, bureau), et de l'articulation avec les salariés. Il aura lieu en janvier toujours à ARTEMIS

LES MATINEES SANTE DE LA COTIERE

Organisées par le collectif « Etat Santé », ces matinées proposent un temps d'échange convivial autour de thématiques santé.

Pour la première édition, rendez-vous mercredi 17 décembre à ARTEMIS à partir de 9h30 pour échanger sur l'alimentation autour d'un petit déjeuner équilibré. Un camion santé de la Croix Rouge sera présent pour vous proposer un bilan de santé individuel.

